

Université Paris 1
Procès-verbal de la réunion
du Conseil de l'École doctorale de philosophie du 18/04/2008

Étaient présents :

- Directeurs d'unités de recherche : Annick JAULIN, Jean SALEM
- Représentants de l'Université : Joël BIARD, Jean GAYON, Philippe BOULANGER
- Représentants des étudiants : Henri GALINON, SEBASTIEN GROYER, Marion VORMS
- Représentant des personnels administratifs et techniques : Ramine KAMRANE

Excusés :

- Jacques DUBUCS (procuration à J. Gayon)
- Mélanie PLOUVIEZ (procuration à M. Vorms)

*

La réunion commence à 10h. Elle se tient au Centre Tolbiac, salle 1907.

*

Point 1 de l'ordre du jour : Approbation du PV du conseil du 31/10/2008

Résultats du vote à main levée

Suffrages exprimés : 11

Oui : 10

Non : 0

Abstention : 1.

*

Point 2 de l'ordre du jour : Fonctionnement du jury d'allocations 2008

Les règles du fonctionnement du jury d'allocations adoptées au conseil du 31/10/2008 sont rappelées. Le jury sera constitué par le Conseil de l'ED réuni en formation plénière, tous les membres ayant voix délibérative. La règle de stricte confidentialité est impérative pour tous les membres.

Le Conseil refuse à l'unanimité toute procuration dans le jury (11 voix/11).

J. Gayon précise les modalités pratiques :

- Chaque candidat sera auditionné (bref exposé du projet suivi de discussion avec le jury)
- Chaque candidat fait l'objet d'un rapport d'un membre HDR du jury extérieur à l'équipe d'accueil du candidat, et du directeur de l'équipe d'accueil.
- Comme dans toute semblable instance, les membres du jury doivent assister à la séance du début à la fin.

*

Point 3 de l'ordre du jour : information et échange sur le guide du collège des ED de Paris 1

J. Gayon apporte des informations sur le guide des écoles doctorales de Paris 1. Entrepris sous la responsabilité de Mme Gauvard, précédente directrice du Collège des écoles doctorales, ce guide est en voie de finalisation. Le Conseil examine la maquette en son état actuel, et souhaite des modifications de l'iconographie utilisée dans les pages relatives à la philosophie. Le Conseil souhaite que place soit faite à la philosophie ancienne et médiévale, et à Descartes. Il recommande aussi (P. Boulanger) une relecture très attentive (nombreuses erreurs typographiques, et légendes des illustrations à compléter). Ces demandes seront transmises au service de communication de Paris 1.

*

Point 4 de l'ordre du jour : Rapport financier et discussion sur l'utilisation des crédits 2008.

M. Kamrane, responsable administratif, commente un tableau récapitulatif de l'état du budget 2008 au 18 avril 2008.

Dépenses		Entrées	
Missions (étudiants)	4364,61	Subvention contractuelle	22796
Vacations (dont aide à la publication de <i>Philonsorbonne</i>)	3599,95		
Aide à la soutenance (étudiants)	1599,53		
Jurys de thèse	794,30		
Subvention de colloque (CETCOPRA)	1200		
Fonctionnement (papeterie, tél. etc.)	453,35		
Equipement	584,99		
Total engagements	12596,73	Reste	10.199,73

Précision est apportée sur le montant des vacances : la somme inclut un report d'engagement de fin 2007, et une aide à la publication de *Philonsorbonne*.

Il est convenu de présenter à l'Automne le budget prévisionnel 2009 dans le format LOLF.

Une discussion s'engage sur l'utilisation de ces crédits manifestement trop limités. Le Conseil, après délibération, dégage les règles pratiques suivantes :

- Privilégier les dépenses contribuant à la valorisation de l'ED et de ses doctorants.
- Arrêt du financement des colloques et journées d'études : cette dépense incombe aux équipes.
- Cas particulier des journées doctorales organisées par les équipes : limitation de l'aide à 200€.
- Soutien actif à la publication de *Philonsorbonne*.
- Frais de mission occasionnés par les jurys de thèse et par les jurys des HDR :
 - le soutien doit demeurer exceptionnel ;
 - les demandes ne seront considérées que si les équipes de recherche soutiennent aussi ;
 - maximum de 400€.
- Prime de soutenance (aide aux doctorants) : le conseil en maintient le principe. L'idée est avancée (H. Galinon) de contacter le service de reprographie. J. Gayon propose de soumettre au Conseil scientifique de l'Université.

*

Point 5 à l'ordre du jour : opération « Communication en anglais »

J. Gayon informe le conseil de la possibilité offerte aux ED d'adresser des demandes au Collège des écoles doctorales, soit en réponse à des appels d'offres, soit au titre de l'opération « communication en anglais » (entraînement des étudiants à la publication et la présentation orale de textes rédigés par eux en langue anglaise). Le Conseil demande à J. Gayon d'adresser une demande en ce sens au Collège des écoles doctorales.

*

La réunion s'achève à 12h.

Compte rendu rédigé par J. Gayon

Corrigé et approuvé par le Conseil de l'école doctorale réuni le 26/06/2008